



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES PEZENAS-AGDE

SEANCE du jeudi 13 février 2020  
2<sup>e</sup> séance sans quorum

DLB 2020/334

L'an deux mille vingt et le jeudi 13 février à 8h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM Pézenas-Agde se sont réunis en session ordinaire, 2<sup>e</sup> séance sans quorum, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

**Date de la convocation :** vendredi 7 février 2020

**Affichage de la convocation :** vendredi 7 février 2020

**Présents :** Alain VOGEL-SINGER, Rémy GLOMOT, Bernard SAUCEROTTE, Rémi BOUYALA, Philippe AUDOUI, Marion MAERTEN, Marie-Hélène MATTIA, Jean-Yves LE BOZEC, Louis BENTAJOUI

**Secrétaire de séance :** Philippe AUDOUI

**Objet : Avenant n° 3 au marché de collecte des ordures ménagères n° 2014-15**

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical de la nécessité d'effectuer une modification du marché n° 2014-15.

Ce marché, conclu avec la SOCIETE MEDITERRANEENNE DE NETTOIEMENT S.A.S. sise à Montpellier, pour un montant initial de 14 764 495,76 €HT et arrivant à terme le 31 décembre 2021, a déjà fait l'objet de 2 avenants pour un pourcentage d'augmentation cumulé de 4,34 %.

De nouveaux besoins en termes de fréquences de ramassage et de lieux de collecte constatés fin 2019 et à prévoir pour les années 2020 et 2021, doivent être pris en compte.

La Commission d'Appels d'Offres, dûment convoquée le 19 décembre 2019, réunie le 8 janvier 2020 à 9h30, a émis un avis favorable pour la passation de cet avenant n°3 à effet du mois de janvier 2020. Conformément à l'article L. 1414-4 du CGCT, les membres du Comité Syndical ont été préalablement informés de cet avis.

Les écarts par rapport au marché de base sont les suivants :

Nature de l'acte modificatif	Numéro de l'acte modificatif	Date de notification de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif		% d'écart introduit par l'acte modificatif
			HT	TTC	
Avenant	3	Janvier 2020	215 775,00	237 352,00	+1,46%
Avenant	2	31 janvier 2019	533 527,43	586 880,17	+3,61%
Avenant	1	4 avril 2018	108 248,40	119073,24	+0,73%
<b>TOTAL</b>			<b>857 550,83</b>	<b>943 305,91</b>	<b>+5.80%</b>
<b>Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre</b>			<b>15 622 046,59</b>	<b>17 184 251,24</b>	

	2019	2020	2021
<b>Village naturiste</b> Collecte de 5 colonnes supplémentaires (soit 40 colonnes au lieu des 35 supplémentaires prévues dans l'avenant n° 2)	+ 38 325	38 325	38 325
<b>Place des mûriers</b> 1 colonne supplémentaire		+ 6 545	6 545
<b>Oliveraie</b> 1 colonne supplémentaire		+ 3 710	3 710
<b>Châteaudun</b> 2 colonnes supplémentaires		+ 7 420	7 420
<b>Zone touristique</b> 5 colonnes supplémentaires		+ 32 725	32 725
<b>TOTAL à ajouter au montant de l'avenant n° 2, en € HT</b>	<b>38 325</b>	<b>88 725</b>	<b>88 725</b>

Monsieur le Président invite les membres du Comité Syndical à approuver la passation de cet avenant n° 3 au marché n° 2014-15 de collecte des ordures ménagères, portant le nouveau montant du marché public à 15 622 046,59 € Hors Taxes et à l'autoriser à signer toutes pièces y afférent.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

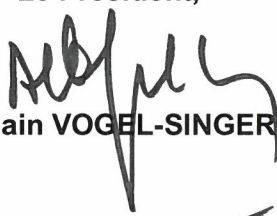
A l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à approuver la passation de cet avenant n° 3 au marché n° 2014-15 de collecte des ordures ménagères, portant le nouveau montant du marché public à 15 622 046,59 € Hors Taxes, ainsi que toutes les pièces y afférent.

Fait les jours, mois et an que susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Président,

  
Alain VOGEL-SINGER



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 18/02/2020 et de sa publication le 18/02/2020

A Nézignan l'Évêque, le 18/02/2020

SMICTOM PEZENAS-AGDE  
Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas  
Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Évêque  
Tél. : 04 67 98 45 83 Fax : 04 67 90 05 98 [www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr)